

Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

## Retour sur le conseil du 20 novembre 2018

### Les délibérations

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – RESSOURCES HUMAINES

##### ► **Prise de compétences Eau et Assainissement**

En juillet 2017, la communauté de communes a passé commande d'une étude préparatoire pour les prises de compétences eau potable et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La loi du 3 août dernier confirmant le caractère obligatoire de ces deux compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2020 mais laissant aux communes la possibilité de s'y opposer jusqu'au 30 juin 2019, il a été proposé au Conseil communautaire de prendre les compétences optionnelles eau potable et assainissement au 31 décembre 2019.

Cette proposition s'inscrit dans l'objectif de recueillir la position des communes au plus tôt, de manière à préparer au mieux les transferts de compétences.

La modification des statuts de la communauté de communes correspondant à ce double transfert de compétences a été approuvée à la majorité (52 votes pour sur 69 votants, 9 contre et 6 abstentions).

Les conseils municipaux disposent maintenant de 3 mois pour adopter ces statuts.

##### ► **Désignation de nouveaux délégués au Symbord et à la commission Habitat Logement pour la commune de Charrette**

Suite à la démission de Christian Noyer du Conseil municipal de Charrette, certaines délégations au Symbord et à la commission Habitat Logement ont dû être modifiées. Hervé Courtejaire a été désigné délégué titulaire et Sylvie Tissot, suppléante.

#### FINANCES

##### ► **Budget de l'EPIC – DM n° 1**

Le Conseil communautaire a approuvé la décision modificative (DM) n° 1 du budget de l'EPIC.

Elle vise notamment à prendre en considération une subvention du département pour les cartoguides, une diminution de la ligne budgétaire pour les assurances. Cette DM intègre également des crédits correctifs pour les amortissements.

##### ► **Zone de Lantey, commune d'Arandon - Passins - mise en oeuvre du rapport n° 2 de la CLECT**

Suite à l'approbation du rapport n°2 de la CLECT portant notamment sur la restitution à la commune d'Arandon - Passins des crédits inscrits dans le PPI des Balcons du Dauphiné pour le financement de travaux sur les zones de Lantey, le Conseil communautaire a approuvé le versement à la commune d'un acompte de 360 143,17 €.

#### PETITE ENFANCE - ENFANCE

##### ► **Mise en place du CEE au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Il a été proposé de recourir au Contrat d'Engagement Educatif (CEE) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le recrutement des animateurs des centres d'accueil de loisirs durant les périodes de vacances (petites vacances scolaires et grandes vacances d'été).

Il a été précisé que ce contrat ne concernera pas les directeurs permanents, ni les animateurs recrutés pour les mercredis en période scolaire, ni les animateurs travaillant à la fois les mercredis et les vacances scolaires.

Les élus communautaires ont approuvé (55 votes pour sur 68 votants, 7 contre et 6 abstentions) l'application du CEE selon le barème suivant :

	Animateur stagiaire BAFA ou non diplômé	Animateur titulaire BAFA
Forfait brut CEE journée hors congés annuels	45 € brut	60 € brut

##### ► **Evolution de l'organisation des accueils de loisirs en matière de transport**

Dans le cadre de l'harmonisation de l'organisation des accueils de loisirs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Conseil communautaire a donné son accord pour arrêter le système de transport en place durant les périodes de vacances sur le secteur de l'Isle Crémieu.

#### INSERTION

##### ► **Subvention au Centre social Odette Brachet dans le cadre de ses actions d'insertion**

Au titre des compétences « à la carte » pour 2018, une subvention de 12 000 € a été votée pour le centre social Odette Brachet au titre des actions qu'il mène en matière d'insertion des publics en difficulté.

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

##### ► **Signature d'une convention de mise en oeuvre des aides économiques avec la Région Auvergne Rhône-Alpes**

Le Conseil communautaire a approuvé la signature de la convention avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la mise en oeuvre d'aides économiques.

Cette convention va permettre à la communauté de communes d'intervenir auprès des entreprises sur : les aides à l'immobilier d'entreprise, les aides économiques en faveur de la création ou extension d'activités économiques et en faveur des entreprises en difficultés et les aides économiques en faveur d'organismes qui participent à la création ou à la reprise d'entreprise.



## ► Cession du lot n° 4 à la société GLP Construction sur la ZA du Perrier, commune des Avenières Veyrins-Thuellin

Le Conseil communautaire a approuvé la cession d'une parcelle de terrain de 8 685 m<sup>2</sup> située ZA du Perrier à la société GLP construction, spécialisée dans l'aménagement de plateformes logistiques, pour un montant de 177 174 € TTC.

## ► Signalétiques du territoire de l'Isle Crémieu - Remboursement des communes

L'ensemble des travaux ayant été réalisés, le montant des remboursements dus par les communes dans le cadre de l'implantation des RIS (Relais d'information et de Services) et de SIL (Signalétique d'Information Locale) sur les communes de l'Isle Crémieu ont été validés.

## AMÉNAGEMENT

### ► Attribution des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Montalieu-Vercieu

Dans le cadre de la consultation lancée pour l'attribution des marchés travaux pour la construction de la MSP de Montalieu-Vercieu, 3 lots (menuiseries extérieures aluminium, les occultations et les chapes) sont déclarés sans suite. Ils vont faire l'objet d'une nouvelle consultation.

### ► Signature de la convention EPORA pour une opération située sur la commune de Montcarra

L'EPORA a pour mission de faciliter l'aménagement en procédant à des acquisitions foncières et accompagne les bailleurs lors de la requalification des parcs sociaux.

En vue d'un projet de 11 logements sur la commune de Montcarra, le Conseil communautaire approuve la signature d'une convention d'études et de veille foncière entre la commune, la communauté de communes et l'EPORA. Ces études sont financées à hauteur de 80% par l'EPORA et 20% par la commune.

### ► Convention avec le Département de l'Isère pour le financement de la ViaRhôna Ouest

Le Conseil communautaire approuve la signature d'une convention avec le Département de l'Isère qui soutiendra financièrement la réalisation de la ViaRhôna secteur Ouest à hauteur de 312 507 €.

## ENVIRONNEMENT

### ► Approbation de la modification statutaire du SMABB

Le projet de modification statutaire du SMABB a été accepté par les élus communautaires.

Cette modification fixe notamment la composition du comité syndical, intègre dans son objet les 4 items du Code de l'environnement pour porter la compétence GEMAPI pour le compte des EPCI membres, et réduit le comité syndical à 30 membres.

## GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### ► Conventions de mise à disposition du gymnase et de la piste d'athlétisme

Les Balcons du Dauphiné mettent à disposition du lycée Camille Corot à Morestel le gymnase et la piste d'athlétisme. La Région verse une dotation de fonctionnement au lycée au titre de l'utilisation du gymnase et de la piste d'athlétisme qui est ensuite reversée à la communauté de communes.

Pour formaliser la mise à disposition de ces deux équipements, une convention sera signée entre la Région, le lycée et la communauté de communes.

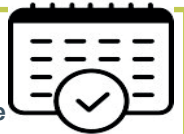
## Informations

► **Constitution de la commission « Environnement »**  
Elle sera soumise à l'approbation du Conseil communautaire du 18 décembre 2018.

### ► Ordures ménagères : calendrier des travaux relatifs à l'harmonisation de la TEOM

La communauté de communes dispose de 5 ans au maximum pour instaurer la TEOM sur l'ensemble du territoire fusionné à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Dès 2019, il conviendra de travailler sur l'harmonisation des taux. L'objectif à terme serait également de ne dépendre que d'un seul syndicat d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## VOTRE AGENDA



### Commission sociale intercommunale secteur «Ouest»

jeudi 6 décembre à 9h30  
site communautaire de Saint-Chef

### 3<sup>ème</sup> séminaire élus - Elaboration PLH 2019-2024 :

maires et adjoints en charge de l'habitat/logement  
jeudi 6 décembre à 17h  
salle des fêtes de Moras

### Réunion du SYDCEHR

membres du SYDCEHR  
vendredi 14 décembre à 8h  
mairie des Avenières-Veyrins-Thuellin

### Commission sociale intercommunale secteur «Est»

lundi 17 décembre à 14h30  
site communautaire de Morestel

### Conseil communautaire

mardi 18 décembre à 18h  
Maison du Haut-Rhône Dauphinois – Crémieu

### Comité technique restreint PCAET

vendredi 21 décembre à 8h30 à Morestel

### Voeux aux acteurs de l'économie de proximité du territoire

lundi 28 janvier à partir de 18h30 à Corbelin

Le Président présentera ses voeux au personnel de la communauté de communes le jeudi 20 décembre à 19h à Bouvesse-Quirieu.